

Besoin de faciliter l'obtention de votre crédit professionnel auprès de votre banque ?

DÉCOUVREZ GARANTIE PLUS, UNE FORMULE « TOUT-EN-UN » GÉRÉE PAR VOTRE BANQUIER.

Garantie Plus est une solution développée par finance&invest.brussels. Elle permet de partager les risques liés à votre prêt professionnel avec la banque et donc, d'accélérer l'octroi du crédit bancaire pour les entrepreneurs bruxellois.

La formule **Garantie Plus** combine :

Un crédit d'investissement bancaire	+	Une garantie jusqu'à 65% qui couvre le crédit d'investissement	Un prêt subordonné jusqu'à 50.000€
		Cette garantie fonctionne en quelque sorte comme une assurance. Si l'entreprise ne parvient pas à rembourser son crédit, en cas de faillite par exemple, elle sera utilisée par la banque pour rembourser jusqu'à 65% du crédit d'investissement.	Ce prêt subordonné ne sera remboursé, en cas de pépins, qu'après le remboursement de ce crédit d'investissement.
Via une banque partenaire.		Par finance&invest.brussels via une banque partenaire.	

POUR QUI ?

La formule **Garantie Plus** s'adresse aux micro, petites et moyennes entreprises **situées à Bruxelles**, ainsi qu'aux indépendants, professions libérales et ASBL exerçant une activité économique et respectant certaines conditions reprises sur notre site web.

COMMENT INTRODUIRE UNE DEMANDE ?

Seules les banques partenaires sont habilitées à introduire une demande auprès de finance&invest.brussels. Après avoir vérifié l'éligibilité de votre dossier, la banque introduit la demande via notre plateforme en ligne qui génère automatiquement la convention de prêt subordonné et l'accord de garantie.

Une question ? Contactez une de nos banques partenaires.

 Belfius

 BNP PARIBAS FORTIS

 KBC Brussels

 ING

 beObank

 Banque VanBreda

Plus d'infos sur : www.finance.brussels/produits/garantie-plus



Besoin uniquement d'une garantie sur un ou plusieurs crédit(s) ?

C'est possible, une demande peut être introduite seule ou en complément de la formule Garantie Plus pour des crédits professionnels couverts jusqu'à 1,5 million d'euros.

Plus d'infos sur : www.finance.brussels/produits/garanties

 finance & invest.brussels